

PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU PATRIMOINE

FORMULAIRE DE DEMANDE

RENSEIGNEMENTS SUR LE REQUÉRANT

Adresse de la propriété: _____

Permis en matière de patrimoine #: _____

Identifiant de propriété (NID): _____

N° du permis de construction #: _____

Nom du requérant: _____

Courriel: _____

Téléphone: _____

Adresse postale: _____

Code postale: _____

Votre méthode de contact préféré: Courriel Téléphone

Êtes-vous le propriétaire légal de la propriété? Oui Non

Veuillez fournir les renseignements sur le propriétaire légal ci-dessous

Propriétaire: _____

Courriel: _____

Téléphone: _____

Adresse Postale: _____

Code Postale: _____

PARTIE DEVANT ÊTRE REMPLIE PAR LE PROPRIÉTAIRE

La propriété en question est-elle assurée? Oui Non

Êtes-vous un membre en règle de The City of Saint John (vous avez payé vos impôts fonciers et avez réglé toute infraction à un arrêté touchant votre propriété)? Oui Non

En tant que propriétaire de la propriété, je suis conscient qu'en autorisant mon locataire à déposer une demande de subvention relative à la conservation du patrimoine, je perds la possibilité de présenter une demande de subvention relative à la conservation du patrimoine au cours de la même année.

Nom (en caractères d'imprimerie)
du propriétaire foncier

Signature du propriétaire foncier

JJ/MM/AAAA

PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU PATRIMOINE

FORMULAIRE DE DEMANDE

Vous postulez:

- Subvention relative à un plan de conservation du patrimoine : Il s'agit d'une subvention visant à compenser les coûts engagés pour retenir les services d'un concepteur professionnel (architecte ou ingénieur) dans le cadre de la préparation d'un plan de conservation pour des propriétés patrimoniales désignées. Un plan de conservation fournit au propriétaire foncier un plan par étapes des travaux patrimoniaux/structuraux qu'il doit entreprendre. La moitié des coûts sont financés jusqu'à concurrence de 1 500 \$.
- Subvention relative à l'entretien du patrimoine : Il s'agit d'une subvention de 25 %, jusqu'à concurrence de 750 \$ par an, s'appliquant aux propriétés pour lesquelles il n'existe pas de plan de conservation. Cette subvention est également offerte aux locataires pour les enseignes de devantures.
- Subvention relative à la conservation du patrimoine : Il s'agit d'une subvention de 25 % à 45 %, jusqu'à concurrence de 7 500 \$ par an, visant à soutenir les projets relatifs aux propriétés pour lesquelles un plan de conservation a été mis en place. En fonction de la nature du projet, la subvention relative à la conservation du patrimoine comprend les deux niveaux de financement suivants :
 - Financement majeur : 25 % jusqu'à concurrence de 7 500 \$ pour les travaux d'entretien, comme le souligne le plan de conservation.
 - Financement majeur : 45 % jusqu'à concurrence de 7 500 % pour des travaux de restauration conformes aux éléments caractéristiques d'origine et pour les projets majeurs tels que les travaux de maçonnerie ou de réparation structurelle.
- Subvention relative la conservation des fenêtres du patrimoine : Aucun plan de la conservation n'est requis.
 - Réparation de fenêtres en bois : 45% de la totale avec un maximum remboursement de 7,500\$.
 - Remplacement de fenêtres en bois : 35% de la totale avec un maximum remboursement de 7,500\$.
 - Remplacement de fenêtres recouvert d'aluminium : 20% de la totale avec un maximum remboursement de 7,500\$.
- Subvention d'amélioration : Une subvention unique permettant aux propriétaires fonciers de faire réévaluer leur subvention d'entretien de l'année précédente en tant que subvention relative à la conversation du patrimoine, avec la différence payée. Les conditions nécessaires sont énumérées ci-dessous :
 - a) Les travaux ont été achevés au cours de l'année civile précédente, qui a bénéficié d'une subvention relative à l'entretien du patrimoine.
 - b) Au cours de l'année active du programme, le propriétaire foncier a obtenu un plan de conservation.
 - c) Les travaux préalablement remboursés sont détaillés dans le plan de conservation.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS AU PATRIMOINE FORMULAIRE DE DEMANDE

SIGNATURES

Par la présente, je sollicite l'examen par les services axés sur la croissance et le développement communautaire de The City of Saint John de la présente demande conformément à la politique sur le programme de subventions au patrimoine.

En apposant ma signature ci-dessous, je certifie que tous les renseignements inclus dans le présent formulaire de demande sont véridiques et exacts.

Nom (en caractères d'imprimerie) du requérant

Signature du requérant

JJ/MM/AAAA

Collecte de renseignements généraux

Ces renseignements sont recueillis pour permettre à The City of Saint John d'offrir un programme ou un service existant. La collecte se limite aux renseignements nécessaires à la prestation du programme ou du service. À moins que la loi ne l'exige, The City of Saint John ne partagera pas vos renseignements personnels avec toute partie tierce sans votre consentement explicite.

L'autorisation légale concernant la collecte de ces renseignements est stipulée dans la Loi sur les municipalités et la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée. Si vous avez des questions ou désirez obtenir de plus amples renseignements concernant la collecte de renseignements personnels, veuillez communiquer avec votre agent de gestion de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels :

Bâtiment de l'hôtel de
ville 8^e étage – 15,
Market Square
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 1E8
commonclerk@saintjohn.ca
506-658-2862